

FIP Apprenti ou stagiaire de la formation continue nouvel-entrant à l'INSA Strasbourg

Pour information : fermeture de l'école du 25 juillet au 16 août 2020 inclus.

1. Vous vous acquittez de la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC)

Tous les étudiants et apprentis inscrits en formation initiale (y compris par la voie de l'apprentissage) doivent obligatoirement s'acquitter de la Contribution vie étudiante et de campus (CVEC) avant la préinscription à l'INSA Strasbourg **sauf les stagiaires de la formation continue (FC)**.

L'acquittement se fait par paiement ou par exonération sur le site : cvec.etudiant.gouv.fr
Pour plus d'informations : MesServices.Etudiant.gouv.fr

L'attestation nominative d'acquittement de la CVEC sera à numériser et à déposer obligatoirement au moment de votre préinscription en ligne (voir « 3. Vous finalisez votre inscription à distance »).

2. Vous procédez à votre pré-inscription en ligne

Après acquittement de la CVEC, vous devrez effectuer votre pré-inscription en ligne en vous connectant à l'adresse suivante :

Lien « [Étudiant nouvel-entrant à l'INSA Strasbourg](#) »

Navigateur préconisé : Firefox (configuré en tant que navigateur français, même pour les étudiants étrangers). Internet Explorer non supporté.

entre le 16 juillet et le 16 août 2020 (minuit)

Au vu des différentes vagues d'admission, notez qu'un délai de quelques jours (voir plus long, durant la fermeture de l'école du 25/07 au 16/08) est nécessaire entre le moment où vous recevez le message d'admission et votre accès à l'application de pré-inscription. Pour les candidats admis tardivement, le délai de pré-inscription en ligne fixé au 16 août 2020 (minuit) sera décalé automatiquement.

Connexion

Se connecter via n° INE/BEA (10 chiffres et une lettre, voir relevé de notes du baccalauréat) ou N° de candidature/N° INSA qui vous a été communiqué sur l'application de candidature.

Les étudiants étrangers ne disposent pas de n° INE/BEA et doivent donc utiliser le N° de candidature/N° INSA.

Afin de vous aider dans la saisie, il est vivement recommandé de prendre connaissance du « **Guide étudiant - préinscription en ligne** » (www.insa-strasbourg.fr , onglet CANDIDATS / Inscriptions, rubrique Modalités d'inscriptions).

3. Vous finalisez votre inscription à distance

En raison du contexte sanitaire, la vérification du dossier d'inscription ne se fera plus en chaîne d'inscription présentielle, mais intégralement à distance.

Envoi dématérialisé des pièces justificatives

Pour valider votre inscription, vous devrez numériser vos pièces justificatives et les déposer au moment de votre préinscription en ligne (onglet « Pièces-jointes ») au plus tard le 16 août 2020 (minuit).

Pièces justificatives à déposer en ligne (chaque pièce jointe ne doit pas excéder 2MB et doit être dans l'un des formats suivants : .pdf, .jpg, .jpeg, .png. Veillez à la lisibilité des documents déposés) :

- une copie d'une pièce d'identité officielle en cours de validité (carte d'identité, passeport, titre de séjour, etc.) ;
- l'attestation d'acquiescement ou d'exonération de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) ;
- l'attestation d'assurance responsabilité civile 2020/2021 (portant la mention « Scolaire et extra-scolaire » et indiquant votre Nom et Prénom) ;

Notez qu'aucun accusé de réception du dépôt des pièces justificatives en ligne ne vous sera adressé. Si votre dossier est incomplet, vous en serez informé par mail (sur votre adresse mail INSA) ultérieurement.

Certificat de scolarité, quittance, accès informatiques et carte étudiant 2020/2021

NOUVEAU

A partir de cette rentrée, vous pourrez télécharger vos 4 certificats de scolarité, votre quittance des droits d'inscription et vos accès informatiques en vous reconnectant sur l'application de pré-inscription en ligne (voir lien plus haut, dans rubrique « 2. Vous procédez à votre pré-inscription en ligne »), à partir du lundi 31 août (pour ceux qui auront payé les droits d'inscription avant le 23 août) et pour les paiements ultérieurs, dans les 7 jours suivants le règlement.

Dès la finalisation complète de votre inscription (validation de la pré-inscription et du paiement), il vous faudra activer votre compte informatique dans les plus brefs délais, à l'aide du « Kit démarrage informatique nouvel arrivant » disponible sur notre site : www.insa-strasbourg.fr, onglet CANDIDATS / Inscriptions, rubrique « Informations complémentaires » (menu déroulant).

Ce compte vous donnera accès à un ensemble de services numériques mis à votre disposition par l'INSA : messagerie (adresse mail INSA à utiliser pour toutes vos correspondances avec les différents services de l'école), emplois du temps, cours en ligne, accès au wifi, etc.

Pour toute problème de connexion, vous pouvez écrire à : dsin.support@insa-strasbourg.fr

La procédure de délivrance de votre carte d'étudiant « Pass Campus » (passcampus.fr/) vous sera communiquée en début de formation par le Centre de Formation Continue.